

L'ANALYSE DU BILAN PATRIMONIAL EN VALEURS NETTES

- **Objectif(s) :**
 - **Approfondir l'analyse du bilan financier : retraitements du bilan comptable.**
- **Pré-requis :**
 - **Principes d'analyse du bilan financier :**
 - **Fonds de Roulement Financier (F.R.F.) ;**
 - **Fonds de Roulement Propre (F.R.P.) ;**
 - **Fonds de roulement Etranger (F.R.E.).**
- **Modalités :**
 - **Recensement de l'ensemble des retraitements du bilan comptable ;**
 - **Synthèse ;**
 - **Applications.**

TABLE DES MATIERES

Chapitre 1. LE BILAN COMPTABLE ANNUEL.....	3
1.1. Objectifs.	3
1.2. Structure générale.	3
Chapitre 2. LE BILAN PATRIMONIAL.	3
2.1. Objectifs.	3
2.2. Critères de l'analyse.	3
2.3. Moyens de l'analyse.....	3
2.4. Structure générale.	4
2.5. Qui s'intéresse au bilan financier d'une entreprise ?.....	4
Chapitre 3. LE PASSAGE DU BILAN COMPTABLE AU BILAN PATRIMONIAL.	4
3.1. Retraitements de l'actif.....	4
3.1.1. Actifs fictifs.	4
3.1.2. Ecart de conversion – Actif.....	5
3.1.3. Charges constatées d'avance.	5
3.1.4. Fonds commercial.....	5
3.1.5. Valeurs mobilières de placement.	5
3.1.6. Effets escomptés non échus.....	5
3.1.7. Capital souscrit non appelé.	5
3.1.8. Stock outil ou stock minimum.	6
3.2. Retraitements du passif.	6
3.2.1. Capitaux propres.....	6
3.2.2. Provisions pour risques et charges.....	6
3.2.3. Comptes courants d'associés.	6
3.2.4. Ecart de conversion – Passif.....	6
3.2.5. Produits constatés d'avance.....	7
3.2.6. Impôts latents.....	7
Chapitre 4. LES GRANDES MASSES DU BILAN PATRIMONIAL.	7

4.1. Actif à plus d'un an.....	7
4.1.1. Actif immobilisé net.....	7
4.1.2. Créances à plus d'un an.....	7
4.2. Actif à moins d'un an net.....	7
4.2.1. Stocks.....	7
4.2.2. Valeurs réalisables à court terme.....	7
4.2.3. Trésorerie d'actif.....	8
4.3. Capitaux permanents.....	8
4.3.1. Capitaux propres.....	8
4.3.2. Dettes à plus d'un an.....	8
4.4. Dettes à court terme.....	8
4.4.1. Dettes à moins d'un an.....	8
4.4.2. Trésorerie de passif.....	8
Chapitre 5. SYNTHESE	9
APPLICATION 01	10
Enoncé et travail à faire	10
Document	10
Correction	10
Travail 1	10
Travail 2	10
Travail 3	10
APPLICATION 02	11
Enoncé et travail à faire	11
Document	11
Annexe	11
Correction	12
Travail 1	12
Travail 2	12
APPLICATION 03	13
Enoncé et travail à faire	13
Document	13
Annexe	13
Correction	14
Travail 1	14
Travail 2	14
APPLICATION 04	15
Enoncé et travail à faire	15
Document	15
Annexe	16
Correction	16
Travail 1	16
Travail 2	16
Travail 3	16

Chapitre 1. LE BILAN COMPTABLE ANNUEL

1.1. Objectifs.

- Répondre à des *obligations comptables et fiscales*,
- Présenter la *situation financière synthétique* de l'entreprise à la fin d'un exercice.
- Evaluer le *résultat de l'exercice*.

1.2. Structure générale.

ACTIF	PASSIF
Actif immobilisé	Capitaux propres Provisions pour risques et charges
Actif circulant	Dettes
Régularisations d'actif	Régularisations de passif

Le bilan comptable est équilibré en valeurs nettes :

$$\text{Total des valeurs nettes à l'actif} = \text{Total du passif}$$

Chapitre 2. LE BILAN PATRIMONIAL.

2.1. Objectifs.

- Evaluer le *patrimoine* de l'entreprise,
- Apprécier :
 - *la valeur de l'entreprise* dans certaines situations ou circonstances,
 - la *solvabilité* de l'entreprise, le niveau *d'endettement*,
 - le *risque* éventuel d'insolvabilité, de défaillance, de cessation de paiement ou de faillite.

2.2. Critères de l'analyse.

- A l'actif : *la liquidité*.
- Au passif : *l'exigibilité*.
- *Les équilibres : actif / passif*.

2.3. Moyens de l'analyse

- Le *Fonds de Roulement Financier* (FRF) :
 - Fonds de Roulement Propre (FRP),
 - Fonds de Roulement Etranger (FRE).
- *L'actif net comptable, la valeur des titres du capital (actions ou parts sociales)*.
- Les *ratios* d'analyse du bilan patrimonial.
- Les *variations* des postes du bilan patrimonial sur plusieurs exercices.
- Les *comparaisons* sectorielles, avec les valeurs moyennes.

2.4. Structure générale.

ACTIF	PASSIF
Actif immobilisé à + 1 an	Capitaux propres
Actif circulant à - 1 an (en valeur nette)	Dettes à + 1 an
	Dettes à - 1 an

2.5. Qui s'intéresse au bilan financier d'une entreprise ?

- L'analyste financier afin d'évaluer précisément la valeur réelle de l'entreprise et des actions du capital,
- Un éventuel acquéreur, repreneur ou successeur,
- L'établissement de crédit sollicité pour une demande de prêt,
- L'entrepreneur en cas de cessation d'activité, ...

Chapitre 3. LE PASSAGE DU BILAN COMPTABLE AU BILAN PATRIMONIAL.

Pour établir un bilan patrimonial, il est nécessaire d'effectuer des correctifs (**retraitements**) et de disposer :

- D'un bilan comptable *après répartition des bénéfices*,
- De *l'état des échéances des créances et des dettes* (annexe),
- *D'informations sur les retraitements* à effectuer à l'actif et au passif.

3.1. Retraitements de l'actif.

3.1.1. Actifs fictifs.

Les actifs « fictifs » ou "non valeurs" n'ont **pas de valeur vénale**. Ils figurent à l'actif du bilan pour des raisons de techniques comptables ou de choix de gestion.

Ils sont :

- *à éliminer de l'actif,*
- *et en contrepartie, à déduire des capitaux propres.*

Il s'agit des rubriques correspondant à des charges activées (inscrites à l'actif en vue de leur étalement) :

- Frais d'établissement (frais de constitution, ...)
- Frais de recherche et de développement (à éliminer éventuellement lorsque les projets ont peu de chances d'aboutir)
- Charges à répartir sur plusieurs exercices (sur frais d'émission d'emprunts)
- Primes de remboursement des obligations (en cas d'emprunt obligataire)

Dans l'optique patrimoniale du bilan, le *crédit bail n'est pas à retraiter*. En effet, *l'entreprise n'étant pas propriétaire du bien, celui-ci ne doit pas figurer à l'actif du bilan*.

A défaut de valeur vénale ou de revente, l'évaluation de certains postes devra être effectuée à la valeur comptable nette.

3.1.2. Ecarts de conversion – Actif.

Ils correspondent à des *pertes latentes de change* constatées lors de la conversion des créances et des dettes libellées en devises.

Ils sont :

- *à transférer dans l'actif à moins d'un an (principe général),*
- *ou à retrancher des Capitaux Propres*, si la perte n'est pas couverte par une provision pour risque de change.

3.1.3. Charges constatées d'avance.

En principe, ce sont de véritables créances à rattacher aux créances à moins d'un an.

Si elles sont incertaines, alors, par prudence, elles peuvent être considérées comme des non valeurs et éliminées de l'actif et donc déduites des capitaux propres. Les retraitements doivent être effectués en fonction des informations disponibles.

3.1.4. Fonds commercial.

Le fonds de commerce, dont la valeur est basée sur le critère de rentabilité (clientèle et chiffre d'affaires), *peut par prudence être considéré comme une non-valeur et donc éliminé de l'actif.*

Cependant, il peut être conservé dans l'actif immobilisé lorsqu'il a été acquis.

Dans ce cas, il a une *valeur vénale réelle et justifiée.*

Un fonds de commerce créé n'apparaît pas à l'actif du bilan. En pratique, sa *valeur potentielle de revente* constitue une plus value latente.

Il est nécessaire de consulter les informations disponibles (expertises immobilières commerciales éventuelles).

3.1.5. Valeurs mobilières de placement.

Considérées comme de quasi-liquidités, elles sont à *regrouper, pour leur montant net (après déduction de la provision éventuelle), dans les disponibilités.*

Cependant, si un délai de réalisation est nécessaire (titres non cotés par exemple), elles sont à rattacher aux créances à moins d'un an.

3.1.6. Effets escomptés non échus.

Leur origine se situe au niveau des créances détenues sur les clients. Leur négociation (escompte) en banque, a transféré leur propriété au profit de l'endossataire d'où leur sortie du patrimoine de l'entreprise.

Or, par principe de solidarité, l'entreprise peut se trouver engagée en cas d'impayé à l'échéance. Par conséquent, ils sont à :

- *réintégrer dans les créances à moins d'un an,*
- *et à ajouter aux dettes à moins d'un an (trésorerie passive).*

3.1.7. Capital souscrit non appelé.

Ce poste doit être éliminé de l'actif et des capitaux propres (*actif fictif*).

Cependant, si un versement doit avoir lieu dans moins d'un an, alors il doit être transféré dans les *créances à court terme.*

3.1.8. Stock outil ou stock minimum.

Indispensable au fonctionnement de l'entreprise, il est *considéré comme immobilisé* et donc à > 1 an.

Il doit être transféré de l'actif circulant vers l'actif immobilisé.

3.2. Retraitements du passif.

3.2.1. Capitaux propres.

Ils doivent être évalués *après répartition des bénéfices*.

Les retraitements consistent donc à :

- *Déduire la fraction de résultat à distribuer* (dividendes à payer) et la *transférer en dettes à moins d'un an*.
- *Déduire les actifs fictifs ou non valeurs*.
- *Déduire la fraction d'impôt à payer* (fiscalité latente ou différée) pour des réintégrations ultérieures correspondant aux :
 - subventions d'investissements restant à virer aux résultats,
 - provisions pour hausse des prix éventuelles,
 - aux amortissements dérogatoires à reprendre.

Le montant de l'imposition latente est *à transférer dans les dettes* à plus d'un an ou à moins d'un an selon les échéances fiscales.

L'actif fictif amortissable peut générer une économie d'impôt due à la déduction de la charge.

Elle augmente la valeur de l'actif net.

3.2.2. Provisions pour risques et charges.

Elles ont été constituées, par respect du principe de prudence, dans l'hypothèse de charges et donc de dettes ultérieures probables.

Si elles *ne sont pas justifiées*, elles sont considérées comme des *réserves occultes* et doivent être transférées dans les capitaux propres.

Si elles sont *justifiées* et selon la date probable de réalisation du risque ou de la charge, il faut les transférer soit :

- en dettes à plus d'un an,
- en dettes à moins d'un an.

3.2.3. Comptes courants d'associés.

Ce sont des apports effectués par les associés pour une période plus ou moins longue.

Lorsqu'ils sont bloqués ou stables, ils doivent être transférés des dettes financières vers les capitaux propres.

3.2.4. Ecart de conversion – Passif.

Ils correspondent à des gains latents de change, constatés lors de la conversion de créances et de dettes libellées en monnaies étrangères.

Bien que latents, ces gains ont déjà supporté l'impôt en raison de leur réintégration fiscale.

Ils *doivent être ajoutés aux capitaux propres*.

3.2.5. Produits constatés d'avance.

Ils sont considérés comme des dettes à court terme (moins d'un an).

3.2.6. Impôts latents.

Calculés sur des réintégrations ou des reprises ultérieures, ils sont considérés comme des dettes à < 1 an ou à > 1 an selon l'année prévue de leur échéance.

Chapitre 4. LES GRANDES MASSES DU BILAN PATRIMONIAL.

Après ces retraitements, quels sont les contenus des grandes masses du bilan financier ?

4.1. Actif à plus d'un an.

4.1.1. Actif immobilisé net.

Il correspond à l'**actif immobilisé réel** :

- Immobilisations incorporelles,
- Immobilisations corporelles,
- Immobilisations financières,

évaluées à leur **valeur nette comptable**, après déduction des amortissements et des dépréciations.

- Frais de Recherche et de Développement si les projets sont réalisables,
- Les avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations,
- Stock-outil éventuel.

4.1.2. Créances à plus d'un an.

Elles incluent :

- certains prêts accordés à des tiers (au personnel par exemple),
- les créances clients dont l'échéance est éloignée (> 1 an),
- les dépôts et cautionnements versés.

4.2. Actif à moins d'un an net.

4.2.1. Stocks.

Il s'agit de la valeur nette des stocks et des en-cours, diminuée de la valeur du stock-outil.

4.2.2. Valeurs réalisables à court terme.

Elles comprennent les :

- Avances et acomptes versés aux fournisseurs,
- Créances clients et comptes rattachés,
- Effets escomptés non échus,
- Autres créances,
- Certaines immobilisations financières encaissables à court terme.

4.2.3. Trésorerie d'actif.

Elle regroupe les :

- Disponibilités,
- Valeurs Mobilières de Placement immédiatement négociables et liquides,
- Effets de commerce immédiatement négociables ou escomptables.

4.3. Capitaux permanents.

Ils représentent les ressources durables de l'entreprise.

4.3.1. Capitaux propres.

C'est à dire :

- le Capital social,
- les Réserves et report à nouveau, après répartition des bénéfices,
- les Provisions pour risques et charges sans objet réel ou non justifiées (considérées comme des réserves occultes),
- les Comptes courants d'associés bloqués ou stables.

4.3.2. Dettes à plus d'un an.

Elles regroupent (pour la partie à + d'un an) :

- les emprunts obligataires convertibles,
- les autres emprunts obligataires,
- les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit,
- les emprunts et dettes financières divers,
- les Provision pour risques et charges justifiées à plus d'un an,
- les Autres dettes à plus d'un an, dépôts et cautionnements reçus,
- la fraction d'impôt différé relatif aux réintégrations ultérieures (subventions d'investissement, provision pour hausse des prix, amortissements dérogatoires).

4.4. Dettes à court terme.

4.4.1. Dettes à moins d'un an.

Elles sont composées :

- des avances et acomptes reçus des clients,
- des dettes fournisseurs et des comptes rattachés,
- des autres dettes à moins d'un an (sociales, fiscales, ...),
- de la fraction d'emprunt remboursable dans l'année,
- des produits constatés d'avance,
- des dividendes à payer (part du résultat distribuée aux actionnaires),
- des provisions pour risques et charges justifiées à moins d'un an.

4.4.2. Trésorerie de passif.

Elle comprend :

- les effets escomptés non échus (EENE),
- les concours bancaires courants (CBC),
- les soldes créditeurs de banque (SCB).

L'ANALYSE DU BILAN PATRIMONIAL EN VALEURS NETTES

Les retraitements sont à effectuer selon les informations disponibles.
Objectifs : solvabilité (liquidité et exigibilité), évaluation de l'actif net.

ACTIF	PASSIF
<p>- capital souscrit non appelé</p> <p>ACTIF IMMOBILISE > à 1 an (valeur nette)</p> <p>Total I</p> <p>- frais d'établissement (actif fictif)</p> <p>- frais recherche et développement (non valeur)</p> <p>- concessions, brevets, licences, marques (non valeur)</p> <p>- fonds de commerce (si sans valeur)</p> <p>- part de l'actif immobilisé < à 1 an (voir état des échéances des créances)</p> <p>+ part de l'actif circulant > à 1 an (stock outil)</p> <p> </p> <p>+/- value latente (valeur nette # valeur réelle)</p> <p> </p> <p>ACTIF CIRCULANT < à 1 an (valeur nette)</p> <p>Total II</p> <p>- part de l'actif circulant > à 1 an (stock outil)</p> <p>+ part de l'actif immobilisé < à 1 an</p> <p>+ effets escomptés non échus</p> <p>+ écarts de conversion actif couvert par provision</p> <p>+ capital souscrit non appelé (appel fonds à CT)</p> <p>- charges constatées d'avance (si non valeurs)</p> <p> </p> <p>- charges à répartir sur plusieurs exercices</p> <p>- primes de remboursement des obligations</p> <p>- écarts de conversion actif (non couvert par provis.)</p>	<p>CAPITAUX PROPRES</p> <p>Total I</p> <p>- capital souscrit non appelé (pas d'appel de fonds)</p> <p>- frais d'établissement</p> <p>- frais de recherche et de développement</p> <p>- concessions, brevets, licences, marques</p> <p>- fonds de commerce (si sans valeur)</p> <p>- charges à répartir sur plusieurs exercices</p> <p>- primes de remboursement des obligations</p> <p>- dividendes à payer</p> <p>+ écarts de conversion passif</p> <p>- écarts de conversion actif non couvert par provision</p> <p>+ comptes courants d'associés bloqués ou stables</p> <p>+ provisions p. risques et charges non justifiées</p> <p>- impôt latent (sur subv. d'invest. et amor. Dérog)</p> <p>+ provisions p. risques et charges non justifiées</p> <p>- impôt latent (sur subv. d'invest. et amor. Dérog)</p> <p>+/- value latente éventuelle</p> <p>- charges constatées d'avance (si non valeurs)</p> <p> </p> <p>DETTES > à 1 an</p> <p>Part des dettes > 1 an (voir bas du bilan + état des échéances des dettes)</p> <p>+ provisions p. risques et charges justifiées > 1 an</p> <p>+ produits constatés d'avance > à 1 an</p> <p>+ dettes fiscales latentes</p> <p> </p> <p>DETTES < à 1 an</p> <p>Part des dettes < 1 an (voir bas du bilan)</p> <p>+ provisions p. risques et charges justifiées < 1 an</p> <p>+ dividendes à payer</p> <p>+ effets escomptés non échus</p> <p>+ produits constatés d'avance < à 1 an</p> <p>+ dettes fiscales latentes < 1 an</p> <p> </p> <p>- produits constatés d'avance</p> <p>- écarts de conversion passif</p>
TOTAL ACTIF	TOTAL PASSIF

APPLICATION 01.

Enoncé et travail à faire.

La société anonyme **DISCO** vous communique le document suivant au 31/12/N :

- Document : Bilan financier condensé après retraitements.

TRAVAIL A FAIRE :

- 1°) Calculer le fonds de roulement financier (deux méthodes),
- 2°) Calculer le fonds de roulement propre,
- 3°) Calculer le fonds de roulement étranger.

Document.

ACTIF		PASSIF	
Actif immobilisé net	740 000	Capitaux propres	760 000
Stocks	645 000	Dettes financières à plus d'un an	570 000
Créances	280 000	Dettes à moins d'un an (fournisseurs)	340 000
Disponibilités	5 000		
TOTAL	1 670 000	TOTAL	1 670 000

Correction.

Travail 1.

Capitaux propres :		760 000
Dettes > 1 an :	+	570 000
⇒ Capitaux permanents :		1 330 000
Actif immobilisé > 1 an :	-	740 000
⇒ Fonds de Roulement Financier :		590 000

ou

Stocks :		645 000
Créances :	+	285 000
⇒ Actif circulant :		930 000
Dettes < 1 an :	-	340 000
⇒ Fonds de Roulement Financier :		590 000

Travail 2.

Capitaux propres :		760 000
Actif immobilisé > 1 an :	-	740 000
⇒ Fonds de Roulement Propre :		20 000

Travail 3.

Fonds de roulement financier :		590 000
Fonds de roulement propre :	-	20 000
⇒ Fonds de Roulement Etranger :		570 000

APPLICATION 02.

Enoncé et travail à faire

La PME **VADOR** vous communique le document suivant au 31/12/N :

- Document : Bilan comptable simplifié.

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe suivante :

- Annexe : Bilan financier condensé (à compléter).

1°) Présenter le bilan financier condensé.

2°) Analyser et commenter le bilan financier.

Document.

ACTIF		PASSIF	
Actif net à plus d'un an :		Capitaux propres :	
Terrains	60 000	Capital	300 000
Constructions	180 000	Réserves	79 300
Matériel et outillage industriels	100 000	Report à nouveau	1 000
Autres immobilisations corporelles	80 000	Total I	380 300
Titres immobilisés	30 000		
Créances à plus d'un an	10 000	Provisions pour risques et charges (1)	8 000
Total I	460 000	Total II	8 000
Actif net à moins d'un an :		Dettes à plus d'un an :	90 000
Stock de matières premières	40 000		
Stock de produits finis	195 000	Dettes à moins d'un an :	
Clients et comptes rattachés	173 000	Fournisseurs d'ABS	400 000
Créances diverses	13 000	Dettes fiscales et sociales	70 000
Effets à recevoir	40 000	Dettes diverses	5 700
Valeurs mobilières de placement	8 000		
Disponibilités	25 000		
Total III	494 000	Total III	565 700
TOTAL	954 000	TOTAL	954 000
(1) à moins d'un an.			

Annexe.

BILAN FINANCIER CONDENSE			
ACTIF		PASSIF	
Actif immobilisé à plus d'un an		Capitaux propres	
Actif à moins d'un an		Dettes à plus d'un an	
		Dettes à moins d'un an	
Total		Total	

Correction.

Travail 1.

BILAN FINANCIER CONDENSE			
ACTIF		PASSIF	
Actif immobilisé à plus d'un an	460 000	Capitaux propres	380 300
Actif à moins d'un an	494 000	Dettes à plus d'un an	90 000
		Dettes à moins d'un an	483 700
Total	954 000	Total	954 000

Travail 2.

Capitaux permanents = Capitaux propres + dettes > 1 an

- **Capitaux permanents = 380 300 + 90 000 = 470 300**

Fonds de Roulement Financier = Capitaux permanents - Actif < 1 an

- **Fonds de Roulement Financier = 470 300 - 460 000 = 10 300**

Remarques :

- Endettement à court terme très important (crédit).
- Insuffisance des capitaux propres et du fonds de roulement financier.

Propositions :

- Réduire l'endettement à court terme et rééquilibrer la structure du passif.
- proposer d'augmenter les capitaux propres ou les dettes à plus d'un an (emprunts).

APPLICATION 03.

Enoncé et travail à faire.

L'entreprise **OBY** vous communique le document suivant :

- Document : Bilan comptable simplifié (en K€).

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe suivante :

- Annexe : Bilan financier condensé (à compléter).

1°) Présenter le bilan financier condensé.

2°) Calculer le fonds de roulement financier (2 méthodes).

Document.

ACTIF	Brut	A et D	Net	PASSIF	N
Actif immobilisé :				Capitaux propres	2 910
Frais d'établissement (1)	600	150	450		
Immobilisations corporelles	3 800	1 000	2 800	Provisions pour risques et charges (5)	800
Immobilisations financières (2)	500	50	450		
Actif circulant (3)	3 000	300	2 700	Dettes (6)	2 760
Charges constatées d'avance (4)	120		120	Produits constatés d'avance (7)	50
Total	8 020	1 500	6 520	Total	6 520
(1) À considérer comme un actif fictif.			(5) Une provision pour risque d'un montant de 600 concerne un risque financier qui se réalisera probablement dans moins d'un an.		
(2) Dont à moins d'un an : 30.			(6) Dont à plus d'un an : 1 400.		
(3) Dont à plus d'un an : 20.			(7) À rattacher aux dettes à moins d'un an.		
(4) À rattacher à l'actif circulant.					

Annexe.

BILAN FINANCIER CONDENSE			
ACTIF		PASSIF	
Actif immobilisé à plus d'un an		Capitaux propres	
Actif à moins d'un an		Dettes à plus d'un an	
		Dettes à moins d'un an	
Total		Total	

Correction.

Travail 1.

BILAN FINANCIER CONDENSE			
ACTIF		PASSIF	
Actif immobilisé à plus d'un an (1)	3 240 000	Capitaux propres (3)	2 660 000
Actif à moins d'un an (2)	2 830 000	Dettes à plus d'un an (4)	1 400 000
		Dettes à moins d'un an (5)	2 010 000
Total	6 070 000	Total	6 070 000

- (1) $3\,240\,000 = 2\,800\,000 + 450\,000 - 30\,000 + 20\,000$
- (2) $2\,830\,000 = 2\,700\,000 + 120\,000 + 30\,000 - 20\,000$
- (3) $2\,660\,000 = 2\,910\,000 - 450\,000 + 800\,000 - 600\,000$
- (4) $1\,400\,000 = 2\,760\,000 - 1\,360\,000$
- (5) $2\,010\,000 = 1\,360\,000 + 50\,000 + 600\,000$

Travail 2.

Capitaux propres :	2 660 000
Dettes > 1 an :	+ 1 400 000
• Capitaux permanents :	4 060 000
Actif immobilisé > 1 an :	- 3 240 000
• Fonds de Roulement Financier :	820 000

ou

Actif circulant < 1 an :	2 830 000
Dettes < 1 an :	- 2 010 000
• Fonds de Roulement Financier :	820 000

APPLICATION 04.

Enoncé et travail à faire.

L'entreprise **MATEO** vous communique le document suivant :

- Document : Bilan comptable simplifié (en K€).

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe suivante :

- Annexe : Bilan financier condensé (à compléter).

1°) Evaluer le montant de la dette fiscale latente ou différée (IS à 33 1/3 %).

2°) Présenter le bilan financier condensé.

3°) Calculer le fonds de roulement financier (2 méthodes).

Document.

ACTIF	Brut	A et D	Net	PASSIF	N
Actif immobilisé :				Capitaux propres :	
Frais d'établissement	200	150	50	Capital	2 400
Fonds de commerce (1)	800		800	Réserves	519
Immobilisations corporelles	3 800	1 000	2 800	Résultat de l'exercice (5)	60
Immobilisations financières (2)	500	50	450	Subventions d'investissement (6)	300
				Provisions réglementées (7)	230
Actif circulant :				Provisions pour risques et charges (8)	950
Stock de marchandises	600	30	570	Dettes (9)	2 760
Créances clients (3)	2 000	300	1 700	Produits constatés d'avance (10)	21
Créances diverses	300		300		
Valeurs Mobilières de Placement	400	25	375		
Disponibilités	70		70		
Charges constatées d'avance (4)	80		80		
Primes de remboursement d'obligations	45		45		
Total	8 795	1 555	7 240	Total	7 240
(1) Valeur justifiée. (2) Dont à moins d'un an : 30. (3) Dont à plus d'un an : 20. (4) Justifiées à moins d'un an. (5) Les 2/3 des bénéfices sont distribués aux actionnaires, le solde est mis en réserve. (6) À virer aux résultats d'où une imposition différée. (7) Fiscalité latente à prendre en compte sur les éléments suivants : • amortissements dérogatoires : 160, • provision pour hausse des prix : 40, • provision pour investissement : 30.			(8) Elles sont relatives à : • une provision pour garantie d'un an donnée aux clients : 750, • une provision pour litige avec un tiers dont l'issue est attendue dans deux ans pour le solde. (9) Dont à plus d'un an : 1 400. (10) Justifiés à moins d'un an. <u>Remarque</u> : les effets escomptés non échus s'élèvent à 380.		

Annexe.

BILAN FINANCIER CONDENSE			
ACTIF		PASSIF	
Actif immobilisé à plus d'un an		Capitaux propres	
Actif à moins d'un an		Dettes à plus d'un an	
		Dettes à moins d'un an	
Total		Total	

Correction.

Travail 1.

Subventions d'investissement	300
Amortissements dérogatoires	160
Provision pour hausse des prix	40
Provision pour investissement	30
• Base de l'impôt :	530
• Impôt latent ou différé (arrondi) :	177

Travail 2.

BILAN FINANCIER CONDENSE			
ACTIF		PASSIF	
Actif immobilisé à plus d'un an (1)	4 040 000	Capitaux propres (3)	3 197 000
Actif à moins d'un an (2)	3 485 000	Dettes à plus d'un an (4)	1 600 000
		Dettes à moins d'un an (5)	2 728 000
Total	7 525 000	Total	7 525 000

(1) 4 040 K€ = 800 + 2 800 + 450 - 30 + 20

(2) 3 485 K€ = 570 + 1 700 - 20 + 30 + 300 + 375 + 70 + 80 + 380

(3) 3 197 K€ = 2 400 - 50 - 45 + 519 + 20 + 200 + 153

(4) 1 600 K€ = 1 400 + 200

(5) 2 728 K€ = 2 760 - 1 400 + 750 + 40 + 380 + 21 + 100 + 77

Travail 3.

Capitaux propres :		3 197 000
Dettes > 1 an :	+	1 600 000
• Capitaux permanents :		4 797 000
Actif immobilisé > 1 an :	-	4 040 000
• Fonds de Roulement Financier :		757 000

ou

Actif circulant < 1 an :		3 485 000
Dettes < 1 an :	-	2 728 000
• Fonds de Roulement Financier :		757 000